

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA GIRONDE****Arrondissement de LANGON****COMMUNAUTE DE COMMUNES****DU SUD GIRONDE**

NOMBRE DE CONSEILLERS	
Exercice :	58
Présents :	45
Pouvoirs :	4
Absents :	13

EXTRAIT**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
EN SEANCE ORDINAIRE DU 06 OCTOBRE 2026**

L'an deux mille vingt-six, le six du mois de juin à 18H15, le Conseil de Communauté du Sud Gironde, dûment convoqué par Monsieur le président de la communauté de communes du Sud Gironde, s'est réuni à Mazères, Salle du siège administratif de la CdC,

Sous la présidence de Jérôme GUILLEM, président de la CdC.

Secrétaire de séance : Antoine PERON, vice-président de la CdC

Date de la convocation de la séance : mercredi 30 septembre 2026

Nombre d'annexes : 1

PRESENTS : Jérôme GUILLEM, Président de la Communauté de Communes du Sud Gironde, DULUC Nathalie, BIRAC Frédéric, LASSERRE Joëlle, MORLET Mireille, SINTES Franck, DECOUCHE Christian, RONCOLI Robert, PHARAON Chantale, DORAY Christophe, DUPIOL Jacqueline, GODEFROY Dominique, BURLET Sandrine, MADRENES Yves, MARQUES François-Xavier, COUSINEY Didier, AMIENS Patricia, LANNELUC Jean Luc, ARMAND Michel, TROYAS Sandrine, MORTAGNE Michel, GLEIZES Bernard, SAPHORE Valérie, GUAGNI-LE MOING Pascale, CHAUSSIE Denis, SOULA Cyril, LATAPY Christopher, SCARAVETTI Dominique, BERNARD BARRY Maryse, BERNADET Alain, ARQUEY Patricia, PERON Antoine, BLANGERO Gilbert, CHANFREAU Nicole, GARDERE Bruno, GALISSAIRES Martine, MAROT Yann, LARTIGAU David, DAIRE Christian, DESCLAUX Nadège, FUMEY Christophe, MOREAU Marielle, QUENNET Fabrice, CHARRON Olivier, CHARBONNIER Cyril

ABSENTS EXCUSES : LAULAN Didier, SAINT BLANCARD Martine, BONNET Gilles, DUCOS Michèle, DJUKANOVIC Johana, PUJOL Cédric, DEDIEU Vincent, CHAUVEAU-ZEBERT Dominique, VIGUIE Marc

POUVOIR : HERNANDEZ Philippe à GUILLEM Jérôme, DUTILH Anne Laure à PHARAON Chantale, FAUQUE Xavier à TROYAS Sandrine, DOUENCE Olivier à QUENNET Fabrice

OBJET DE LA DELIBERATION : Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 29 juin 2026

Le compte rendu du conseil de communauté du 29 juin 2026 est présenté.

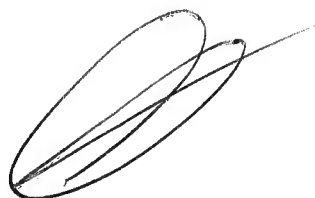
Il est proposé aux membres présents de se prononcer sur son contenu.

Le Conseil de Communauté, le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le compte rendu du conseil communautaire du 29 juin 2026.

Votants : 45	Pour : 45	Contre : 0	Abstention : 0	Nul :
--------------	-----------	------------	----------------	-------

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance, PERON Antoine,
Vice-président de la CdC



Signé électroniquement par :

Jérôme Guillem

Date de signature : 14/10/2026

Qualité : Parapheur Président
CdC Sud Gironde